



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY -  
M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT -  
Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY - M. BRESSAND -  
M. BRUYERE - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY -  
Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE -  
Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET -  
M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN -  
Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD -  
M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER -  
Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN -  
M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA -  
Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU -  
M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. PERRIN - M. PETITJEAN -  
M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY -  
Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - M. VOUILLOT

Membres absents :

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) -  
M. BRIOT - M. ETIEVANT (pouvoir à Mme DARCIAUX) - M. MILLOT (pouvoir à  
M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT (pouvoir à  
M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) -  
Mme TENENBAUM

---

---

**OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Accueil des Gens du Voyage : renouvellement de l'abonnement au réseau des collectivités locales compétentes en matière d'accueil des gens du voyage mis en place par l'association IDEAL.**

Ce réseau, rassemblant une cinquantaine de membres (collectivités locales, Directions Départementales de l'Équipement) et des experts, constitue un lieu d'échanges privilégié sur les pratiques et expériences menées dans le domaine de l'accueil des gens du voyage.

Il repose sur un accompagnement personnalisé : un animateur est en charge de la veille documentaire et réglementaire (création d'un centre de ressources), du suivi des échanges, de la diffusion mensuelle du bulletin d'actualité du Réseau. Il réalise une assistance technique auprès des adhérents et anime un groupe de travail technique auquel les services du Grand Dijon participent.

Compte tenu de l'intérêt que représente un tel réseau d'échanges, en particulier dans une logique d'accueil cohérente à l'échelle nationale, il est proposé de renouveler l'abonnement que la Communauté d'agglomération avait souscrit en 2003 et dont le montant 2005 s'élève à 1 500 € TTC.

Vu l'avis de la commission,

**LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **de renouveler**, au titre de l'année 2005 et moyennant une cotisation d'un montant de 1 500 €, l'abonnement au réseau des collectivités locales compétentes en matière d'accueil des gens du voyage mis en place par l'association IDEAL ;
- **de dire** que le montant de la dépense correspondante sera imputé sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2005 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Publié le **17 MAI 2005**  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

**18 MAI 2005**

